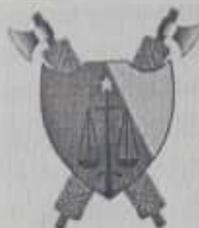




ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
Centre Technique de la Forêt Communale
BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com
Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REGION DE L'EST
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG
COMMUNE DE DIMAKO
CELLULE FORESTIERE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
EAST REGION
UPPER NYONG DIVISION
DIMAKO COUNCIL

N° _____/CMDKO/SG/CFC/2019

Dimako, le _____

TERMES DE REFERENCE POUR LES OPERATIONS DE NETTOYAGE ET PIQUETAGE DANS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNALE DE DIMAKO

Date :	Du /09 au /10/2019
Durée :	Jours
Lieu :	Dimako
Objectif principal :	Réaliser les opérations de nettoyage et piquetage pour le reboisement de 121 ha soit 50 ha dans la forêt communale de Dimako (site 1) et 71 ha dans les écoles et autres établissements publics (Site 2).
Chef de l'activité	ZANGOUA Anicet, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de DIMAKO
Equipe de l'activité	- Le Point Focal du projet reboisement 1400 ; - Le responsable d'antenne CTFC zone de transition écologique ; - L'équipe technique municipale - Le Maire de la commune de Dimako
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	5 420 450 FCFA (soit 3 160 225 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 2 260 225 FCFA pour la contribution de la commune de Dimako)
Composante	Composante 3
Activité	Activité 3.1.4 : Préparer le terrain et mettre les plants en terre
Sous activités	Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ; Défricher les parcelles à reboiser ; Rechercher les jalons et confection des piquets ; Effectuer le piquetage sur les parcelles à reboiser ; Sensibiliser les populations sur la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA ;
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	ZANGOUA Anicet, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de DIMAKO

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APV FLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Dimako et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la réalisation des activités de nettoyage et piquetage sur une superficie de 121 ha soit 50 ha dans la forêt communale de Dimako et 71 ha dans les écoles et autres établissements publics de la commune de Dimako. Le travail consistera à matérialiser sur le terrain la place que chaque plant va occuper. L'écartement entre les plants est fonction de l'espèce choisie, de l'objectif de la plantation (bois de feu, bois de sciage, bois d'œuvre, protection), du mode de gestion et d'entretien et du type de terrain (riche ou dégradé, plat ou en pente). D'où l'objet du présent Tdrs de vulgariser les plantations d'anacardières pour s'inscrire dans la construction des chaînes de valeur autour des plantations respectant ainsi les orientations du nouveau programme gouvernemental de développement des plantations. Cette initiative de la Mairie de Dimako avec l'appui de l'Union européenne s'inscrit dans la démarche de restauration des paysages dégradés.

La décision de Yaoundé de relancer la filière de l'anacarde appuyée par le projet Reboisement 1400 est soutenue par les résultats d'une étude relative au développement des chaînes de valeur de cette culture, présentée au cours d'un atelier de restitution. Celle-ci a conclu que ce secteur pourrait fortement contribuer à l'économie du pays, particulièrement alors que le Cameroun est en pleine stratégie de diversification du secteur agricole.

Un potentiel agricole sous-exploité

En relaçant la filière de l'anacarde, les autorités camerounaises tentent également de remédier à une sous-exploitation du potentiel agricole du pays. Avec un potentiel estimé à des millions d'hectares, le Cameroun n'a qu'une production annuelle de 108 tonnes d'anacarde ou noix de cajou. Ce qui représente peu pour le pays. « *Pourtant, l'amende et la pomme qui en sortent sont très prisées pour la consommation directe et même pour l'industrie cosmétique et la pâtisserie* », soulignent les membres du PADER.

En termes de contribution, les experts de la GIZ ont présenté, lors d'un atelier de restitution, les différentes étapes du processus de formulation de la stratégie de

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

développement de la filière, de son diagnostic et le document de stratégie. Ainsi, à l'horizon 2023, la production d'anacarde au Cameroun devrait générer un chiffre d'affaires annuel de 5,5 milliards de francs CFA. En ce qui concerne la dimension socio-économique, la mise en œuvre de la stratégie de développement va permettre d'améliorer les compétences de milliers de personnes et aider à la création de 151 650 emplois autour de la filière.

L'anacarde est un fruit à pomme et à noix dont la plante jouit d'un climat tropical.

Au Togo, La production qui était à 390 kilogrammes par l'hectare en 2015 a atteint aujourd'hui 2 tonnes grâce à l'appui technique de l'Etat, à en croire les producteurs. Les variétés importées du Ghana depuis 2016 produisent déjà après 17 mois contrairement à ce qui est ordinairement cultivé et qui commence à produire après 5 à 7 ans. Il est également démontré qu'un pied d'anacardier peut produire jusqu'à 60 kg.

Filière anacarde, un secteur pourvoyeur d'emploi

Comme les autres produits de valeur à l'instar du cacao, café, coton etc. la culture de l'anacarde nécessite une forte ressource humaine. En effet « *un hectare d'anacardier nécessite 69 personnes dont 39 femmes* » selon M. Koriko Adjemini, Président de la fédération Nationale des Coopératives productrices d'Anacarde du TOGO. Si un seul hectare peut employer autant de personnes, il faut que la jeunesse pense retourner à la terre surtout à la culture de l'anacarde comme le martèle le président Koriko : « *De la pépinière jusqu'à la récolte du fruit, cette culture offre assez d'emploi* ».

L'anacarde et ses vertus

L'anacardier est un grand consommateur du CO2. Une partie du fruit qui est la pomme de l'anacarde produit du jus qui est transformé en vinaigre, en sirop, en vin de table, et même en l'alcool éthylique. Le résidu de cette pomme sert d'aliment aux animaux. Quant à la noix, son amande est une substance délicieuse qui n'a aucune trace de cholestérol et donc la consommation à un pouvoir rajeunissant. La coque donne dans un premier temps une huile qui est utilisée par un appareil de l'Avion comme lubrifiant, une seconde extraction de liquide entre dans la fabrication d'insecticide 1e et 2e degrés. Les débris de la coque rentrent dans la fabrication de patin de frein. Rien n'est donc inutile à ce fruit.

L'anacarde, du trésor négligé

Des tonnes d'anacardes bruts sont exportées chaque année vers le Vietnam, l'Inde, la Chine à un prix moyen de 700 francs le kg FOB. Mais les amandes blanches sont transportées vers l'Allemagne et un peu partout dans le monde entier. Une piste de richesse à explorer et à développer pour le bien de l'économie nationale. Voilà une culture à valoriser pour pallier aux énormes difficultés auxquelles fait face le pays, et aussi assurer un avenir radieux à la jeunesse. Car, la culture de l'anacarde permet au cultivateur de gagner de son vivant et d'en réserver en héritage puisqu'il y a des variétés qui ont une durée de vie de 50 ans.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité vise à défriger, nettoyer et à faire le piquetage sur 121 ha soit 50 ha (site 1) dans la forêt communale de Dimako et 71 ha dans les écoles et autres établissements publics (site 2).

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- Défricher les parcelles à reboiser ;
- Rechercher les jalons et confection des piquets ;
- Effectuer le piquetage sur les parcelles à reboiser ;
- Sensibiliser les populations sur la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Produire un rapport des opérations de piquetage.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de reboisement va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; faire le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, organiser les formations.

A la faveur de la mission de sensibilisation des populations organisé par le chargé du reboisement 1400, les atouts que dispose les populations en terme de main d'œuvre pour les activités de (piquetage, trouaison, production des plants, mise en terre des plants, entretien des plants et protection des plants) ont été identifiés et repartis par activités. Une convention, régissant cette collaboration entre la commune de Dimako et la communauté, sera signée.

Les travaux de défrichage et d'ouverture des lignes de plantation en courbe de niveau permettront de faciliter les travaux de piquetage et une bonne visibilité sur le site. La réalisation des opérations de piquetage doit respecter l'écartement entre chaque pied qui est de 10 m x 10 m pour les plants d'anacardiens et de 7 m x 7 m pour les autres essences forestières et les piquets doivent être disposés de l'Est vers l'Ouest de manière à permettre à la plante d'avoir un maximum d'ensoleillement.

Aussi, pendant les opérations de piquetage, Une réunion de sensibilisation des parties prenantes sur la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA seront réalisées par l'animateur communal et un agent de relais communautaire sur une durée de 03 jours.

NB : Les 71 ha de superficie à défricher et piquer dans les écoles et autres établissements publics seront effectuées par les élèves et autres agents de l'établissement concernés sous la supervision technique de l'équipe de la cellule de foresterie communale et du chef d'antenne zone de transition du projet. Par conséquent les travaux dans ces établissements publics seront évalués et considérés comme des contributions de la mairie de Dimako.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- ✚ Le matériel pour la préparation du terrain est disponible ;
- ✚ Les espaces à reboiser sont aménagés ;
- ✚ Au moins 7 143 piquets confectionnés pour le piquetage dans la forêt communale;
- ✚ 50 hectares de forêt communale piquetés ;

- ✚ Au moins 01 réunion de sensibilisation organisées

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Rapport des opérations de piquetage ;
- ✚ Liste de présences des manœuvres ;
- ✚ Fiche de décharges des opérations de piquetage ;
- ✚ Photos ;
- ✚ Procès verbal de réception des opérations de piquetage ;
- ✚ Attestation de service fait ;
- ✚ Rapport des réunions de sensibilisation des parties prenantes.

6. BUDGET DE L'ACTION DEFRICHAGE ET PIQUETAGE

6.1. Budget défrichage et piquetage sur 50 ha dans la forêt communale de Dimako (site 1)

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
1. Opération de piquetage						
Défrichage des espaces retenus	Ha	50	50 000	2 500 000	2 500 000	
Confection des piquets	Piquet	7 143	25	178 575	178 575	
Transport des piquets vers le site	Tours/tri cycle	7 143	2000/trs *4	8 000	8 000	
Piquetage des espaces retenus	Piquet	7 143	50	357 150	357 150	
S/Total 1				3 043 725	3 043 725	
2. Matériels						
Achat pot de peinture(1kg)	Pot	05	3 000	15 000	15 000	
machette	U	08	3 000	24 000	24 000	
Ficelle (100 m)	Rouleau	05	4 000	20 000	20 000	
Diluant	Litre	05	2 000	10 000	10 000	
Gans	U	05	1 000	5 000	5 000	
Pinceaux	Pinceau	05	500	2 500	2 500	
Décamètre	U	02	20 000	40 000	40 000	
S/Total 2				116 500	116 500	
3. Sensibilisation des parties prenantes						
Perdiem du point focal / animateur communal	H/J	03	30 000	90 000		90 000
S/Total 3				90 000		90 000
TOTAL				3 250 225	3 160 225	90 000

6.2. Budget défrichage et piquetage sur 71 ha dans les écoles et autres établissements publics (Site 2)

NB : Les 71 ha de superficie à défricher et piqueter dans les écoles et autres établissements publics seront principalement effectuées par les élèves et autres agents de l'établissement concernés sous la supervision technique de l'équipe de la cellule de foresterie communale et du chef d'antenne zone de transition du projet. Par conséquent les travaux dans ces établissements publics sont évalués dans le tableau ci-dessous et considérés comme des contributions de la mairie de Dimako.

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE / établissements publics
1. Opération de piquetage						
Défrichage des espaces retenus	Ha	71	20 000	1 420 000		1 420 000
Confection des piquets	Piquet	7 143	25	178 575		178 575
Transport des piquets vers les sites	Tours/tricycle	7 143	2000 /trs* 4	8 000		8 000
Piquetage des espaces retenus	Piquet	7 143	50	357 150		357 150
S/Total 1				1 963 725		1 963 725
2. Matériels						
Achat pot de peinture (1kg)	Pot	05	3 000	15 000		15 000
machette	U	08	3 000	24 000		24 000
Ficelle (100 m)	Rouleau	05	4 000	20 000		20 000
Diluant	Litre	05	2 000	10 000		10 000
Gans	U	05	1 000	5 000		5 000
Pinceaux	Pinceau	05	500	2 500		2 500
Décamètre	U	02	20 000	40 000		40 000
S/Total 2				116 500		116 500
3. Sensibilisation des parties prenantes						
Perdiem du point focal / animateur communal	H/J	03	30 000	90 000		90 000
S/Total 3				80 000		80 000
TOTAL				2 170 225		2 170 225

6.3. Résumé du budget défrichage et piquetage sur les 02 sites de reboisement (50 ha dans la forêt communale de Dimako et 71 ha dans les écoles et autres établissements publics)

Résumé du budget	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
Total Site 1	3 250 225	3 160 225	90 000
Total Site 2	2 170 225	/	2 170 225
GRAND TOTAL	5 420 450	3 160 225	2 260 225

Le budget global de la présente activité est estimé à : *Cinq million quatre cent vingt mille quatre cent cinquante FCFA (soit 3 160 225 FCFA pour la Contribution de l'AFCCAM et 2 260 225 FCFA pour la contribution de la commune de Dimako)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur ZANGOUA Anicet, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de DIMAKO

Lieu : Commune de Dimako

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du Maire



Zangoua Anicet
Le Maire